

Le bulletin

VILLE DE
BULLE
DÉCEMBRE 2024 | n° 44

"Entretien

Rencontre avec Jérôme Tornare:
le point sur le Dicastère
sécurité, sports et forêts



2

"Seniors

Les Cafés Seniors, ce lieu de
partage, de discussions et de
sourires



4

"Culture

Le Musée gruérien ferme
temporairement ses portes dès
le 3 février



5

"Aménagement

Le centre-ville de Bulle dévoile son futur
visage

3

"Stationnement

Modifications des zones, des
tarifs et des vignettes



6

"Mobilité

Mobul: prolongement de la
ligne de bus 201 dès cet hiver



7

"Vélo

Visite de terrain pour améliorer
la circulation des cyclistes



8

"Bulle verte

La Ville de Bulle confirme son
label Cité de l'énergie Gold



9



Editorial

Le centre-ville entre dans une nouvelle ère

Un vent de renouveau souffle sur notre centre-ville. Avec la présentation cet automne du projet lauréat pour son réaménagement, Bulle se projette dans un avenir où qualité de vie, convivialité et durabilité s'harmonisent au cœur de notre espace urbain. Fruit d'une réflexion approfondie et participative, ce projet marque une étape majeure dans notre ambition commune de faire du centre historique un lieu à la fois apaisé, accessible et animé, pensé pour toutes et tous.

Vos voix ont été déterminantes. En effet, 1851 d'entre vous ont participé au sondage qui a guidé les équipes professionnelles dans leurs propositions. A cela s'ajoute le rôle précieux du groupe de 20 usagers, représentatif de notre communauté, qui a suivi l'élaboration de ce projet. Ces échanges constructifs entre population, experts et autorités sont le socle d'un réaménagement qui répondra à vos attentes: un centre-ville plus vert, plus piéton, mais toujours vivant et accueillant pour les commerces, les restaurants et leurs clients.

Le réaménagement du centre-ville est prévu en 8 étapes. Les transformations s'amorceront dès 2027, sous réserve de la validation des procédures usuelles. Une première phase transitoire introduira des aménagements qualitatifs et des espaces piétons élargis, favorisant ainsi une appropriation progressive par les habitants. Les 7 étapes d'aménagement ultérieures seront planifiées par le Conseil communal selon les moyens financiers de la Ville. Chaque étape du projet a été pensée pour conjuguer attractivité et respect de l'identité de notre centre-ville historique. A terme, des terrasses plus généreuses, des espaces de rencontre accueillants, une végétation abondante et une gestion équilibrée de la mobilité redessineront notre cœur de ville pour le rendre plus vivant et attractif.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans une vision à long terme: celle d'une ville durable, où chacun – résident, visiteur ou commerçant – trouve sa place. Nous savons que les grandes transformations demandent du temps et de la patience, mais nous sommes convaincus que les fruits de ce projet combleront nos attentes collectives.

Le Conseil communal

Impressum

ÉCRIVEZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale
1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle

TEXTES | PHOTOS
Ville de Bulle
Section communication

LAYOUT
16a communication

IMPRESSION
media f imprimerie SA
13600 exemplaires

S'informer

RECEVOIR PAR E-MAIL
LES ACTUALITÉS COMMUNALES
www.bulle.ch/mesabonnements

SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook Instagram iGruyère LinkedIn



"Entretien

Adapter les forêts au changement climatique

L'an dernier, plusieurs communes de la région dont Bulle se sont regroupées pour créer la Corporation forestière Moléson. «L'objectif est d'unir nos forces pour rationaliser les coûts d'investissement, acquérir des machines moins impactantes pour la nature et mutualiser les compétences métiers», explique Jérôme Tornare.

Le principal défi auquel nos forêts sont confrontées? «L'adaptation au changement climatique pour les arbres et les biotopes, relève le conseiller communal. Ce phénomène fragilise la santé des arbres, ce qui nécessite plus de contrôles et la plantation de nouvelles variétés plus adaptées à ce changement.»



Jérôme Tornare: «Maintenir la sécurité est prioritaire»

Conseiller communal depuis 2016, Jérôme Tornare est responsable du Dicastère sécurité (police et pompiers), sports et forêts. Il fait le point sur les principaux dossiers et sujets qui l'occupent.

■ Avec la croissance de Bulle, quels sont les plus grands défis en matière de sécurité?

La sécurité dans l'espace public est l'affaire de nombreux acteurs du service public aux niveaux cantonal et communal. Chaque acteur a une mission définie par la législation. En ce qui concerne la Police communale, elle collabore avec la Police cantonale en appui pour garantir la sécurité dans les lieux publics (gare, quartiers, parcs, manifestations). Elle assure également l'organisation des marchés et le suivi des manifestations, principalement pour les problématiques liées à la circulation. Les plus grands défis pour les années à venir seront la maîtrise du rapide développement de l'agglomération avec tout ce que cela implique en matière de sécurité (travaux, infrastructures, réseau routier), ainsi que la gestion de toutes les problématiques rencontrées par les villes grandissantes, par exemple le stationnement et le flux de véhicules en ville. Le nombre toujours plus important de manifestations d'importance en ville représente également un énorme challenge. Cumulé aux nombreux chantiers ouverts et à l'accroissement permanent du nombre de véhicules, les difficultés en matière de mobilité sont au cœur de nos préoccupations.

■ Quelles incivilités posent le plus de problèmes dans la commune?

Il n'y a pas de grands problèmes d'incivilité, mais de nombreux éléments auxquels il faut être attentif et prendre des mesures avant que cela n'arrive. Nous constatons toutefois une forte augmentation des cas de littering et d'infractions diverses au règlement communal sur les déchets. Plusieurs campagnes de communication ont été déployées. Parallèlement aux mesures répressives, l'effort de prévention devra se poursuivre.

■ Quelles mesures ont été prises pour lutter contre le phénomène du parking hors case en ville?

Le Conseil général a demandé expressément qu'un effort soit mis sur cette problématique, ce qui a été fait ces derniers mois par l'augmentation des contrôles, à des heures irrégulières. Il est vrai que le parking sauvage crée des problèmes d'accessibilité, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Ce phénomène a aussi un impact

sur la visibilité des piétons, ce qui augmente le risque d'accidents. Il est essentiel que les automobilistes respectent la signalisation et le marquage. On peut par ailleurs garder en mémoire que les parkings souterrains sont très souvent sous-utilisés malgré leur proximité immédiate avec les pôles commerciaux et que le parking de Bulle Centre propose un tarif de nuit très intéressant. Un parking public désormais équipé de cinq bornes de recharge pour véhicules électriques.

■ Un sujet parfois source de tensions, ce sont les trottinettes électriques qui circulent sur les trottoirs...

Des tensions sont effectivement constatées entre les usagers. Il convient de rappeler les règles en matière de circulation routière pour les trottinettes. Afin de ne pas laisser la situation empirer, plusieurs actions préventives ont été menées en collaboration avec la Police cantonale, notamment une campagne d'affichage ainsi que des actions répressives ayant mené à un certain nombre d'amendes d'ordre infligées aux utilisateurs de trottinettes. Il faut toutefois reconnaître qu'à la vue du personnel uniformé, ceux-ci adaptent leur comportement. Ces mesures ont permis d'améliorer nettement la situation.

■ De manière générale, comment évaluez-vous le sentiment de sécurité des habitants?

Je pense que le ressenti de la population est globalement positif. Ceci est dû, entre autres, à l'excellente collaboration avec la Police cantonale et à la qualité de son travail, ainsi qu'au bon fonctionnement de la Police communale. Derrière ce bilan positif, il y a beaucoup de travail et d'actions menées régulièrement par nos agents, notamment une forte présence sur le terrain, par exemple aux abords des écoles, les contacts et le soutien à la population pour ne pas créer des zones de non-droit. Une ville grandissante génère également certaines formes de criminalité qui sont peut-être moins présentes en campagne.

■ Quelles sont les principales mesures de préparation aux situations d'urgence (catastrophes naturelles, incidents industriels, etc.) mises en place pour protéger la population?

Il y a plusieurs niveaux de catastrophe. La gestion des grandes catastrophes est une mission cantonale, celle des accidents, incendies et accidents industriels est assurée par le Secours Sud fribourgeois, association pour le sud du canton (Gruyère, Glâne et Veveyse) dont j'assume la vice-présidence. Au niveau communal, nous avons appris des événements de grêle de l'été 2021 en créant un organe communal en cas de catastrophe qui peut être mis sur pied très rapidement. Des PRU (points de rencontre d'urgence)

ont également été mis en place. De plus, l'abri PC du Cabalet, dont les travaux seront terminés à la fin de l'année, sera à disposition. Entièrement rénové, il proposera une solution à la population en cas d'événement majeur ou de relogement nécessaire. A relever que l'administration communale a par exemple soutenu sa population lors de l'incendie de la rue de Vevey de l'été 2024. La commune a pu en quelques heures déployer d'importants moyens logistiques pour soutenir les personnes concernées par ce drame.

■ Depuis septembre, les terrains synthétiques de Bouleyres sont ouverts à toutes et tous, chaque dimanche de 14 h à 16 h. Pourquoi une telle initiative et quel bilan en faites-vous?

Ces ouvertures répondent à une demande de la population qui souhaite aussi pouvoir profiter des infrastructures. Ces terrains ne sont pas occupés le dimanche après-midi et donc disponibles pour toutes et tous. Le bilan est très positif, mais l'hiver arrivant, il faudra analyser la fréquentation après une année. Mettre à disposition des infrastructures sportives permet d'occuper la jeunesse et assure un certain rôle social.

■ Événement pour la promotion du sport, Bull'Bouge se tiendra le 18 mai 2025. Que diriez-vous pour inciter la population à y participer?

Pour rester en bonne santé, il est très important de bouger. Bull'Bouge apporte une vue d'ensemble de la majorité des sports pratiqués dans notre commune. La manifestation permet notamment aux familles de voir quel sport intéresse leurs enfants en discutant avec les nombreux bénévoles qui

Il y a une forte augmentation des cas de littering et d'infractions au règlement sur les déchets.

s'impliquent pour leurs sociétés. Cela s'inscrit dans mon objectif de législature, le sport pour tous.

■ L'une des missions de la Police communale est l'organisation des nombreux marchés bullois...

Ville de marchés et Cité de rencontres, Bulle organise différents marchés. Il y a bien sûr le marché folklorique, le plus connu, qui attire chaque été des visiteurs de toute la Suisse romande, le marché de Noël, organisé par une association, et enfin les deux marchés hebdomadaires du jeudi et du samedi. Ces marchés annuels permettent aux citoyens de l'agglomération de se rencontrer et de tisser des liens sociaux. Ils font partie intégrante de l'identité bulloise et représentent un défi permanent pour la Police communale qui encadre et gère toute l'organisation de ces événements. Ces marchés et manifestations rencontrent un beau succès, grâce au travail de l'administration, des services et de la Police communale.

Jérôme Tornare

45 ans
Marié, 2 enfants de 17 et 20 ans

FORMATION

A commencé par un CFC de confiseur, puis un certificat de capacité de cafetier-restaurateur; il change ensuite d'orientation et obtient tour à tour une attestation de formateur en entreprise, un diplôme fédéral d'économiste d'entreprise dans les arts et métiers, un CAS de formateur d'adultes, un diplôme fédéral HES d'enseignement professionnel et, enfin, un CAS en management des organisations publiques.

HOBBIES

Randonnée en montagne; aime s'occuper de ses deux labradors.

PARCOURS PROFESSIONNEL

Apprentissage de confiseur auprès de la Confiserie Philipona, à Bulle; entre 1998 et 2015, assume des fonctions dirigeantes dans le milieu de la restauration pour le compte de différents établissements: chef d'entreprise au London Café et gérance de la cafétéria du Collège du Sud, à Bulle; de 2009 à 2015, est chargé de cours à l'École professionnelle de Bulle; de 2015 à 2020, est adjoint du chef du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) de l'Etat de Fribourg; dès 2021, est adjoint du secrétaire général à la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC) dont il est le chef de la Section finances.

"Aménagement

Répondre aux attentes d'une ville plus verte et piétonne

| | ESPACES VERTS (ou perméables) | ARBRES | ARBUSTES | POINTS D'EAU | ZONES PIÉTONNES |
|----------------------|--|-------------|------------|--------------|--|
| Situation actuelle → | 1700 m ² + 5000 m ² | 130 + 91 | 0 + 160 | 8 + 3 | 11 895 m ² + 8940 m ² |
| Situation projetée → | 6700 m ² | 221 | 160 | 11 | 20 835 m ² |

Qualité de vie et revitalisation: vers un centre-ville apaisé et convivial

La Ville de Bulle a dévoilé cet automne le projet lauréat pour le réaménagement du centre-ville. S'inscrivant dans une vision globale d'amélioration de la qualité de vie pour tous les usagers et de revitalisation de l'espace urbain, ce projet vise à transformer le cœur historique en un lieu apaisé et convivial. La réalisation est prévue par étapes, dès 2027.

La population était cordialement invitée à venir découvrir le projet pour le réaménagement du centre-ville de Bulle lors d'une séance d'information publique, le 28 octobre dernier à la grande salle de l'Hôtel de Ville. Quelque 300 personnes ont répondu à l'invitation, la plupart visiblement séduites par la pertinence des réaménagements proposés. Il était également possible de prendre la mesure du projet au travers d'une exposition qui était visible jusqu'au 10 décembre à la place du Tilleul. Vous avez manqué ces deux événements? Voici un résumé du projet.

Dans le but d'améliorer la qualité de vie pour tous les usagers et de revitaliser l'espace urbain, la Ville de Bulle a lancé au printemps 2023 des mandats d'étude parallèles (MEP) pour réaménager son centre-ville. Ce projet touche à divers aspects: végétalisation, mobilier urbain, matérialité, mobilité et usages. Il concerne des secteurs clés du cœur historique, dont la place et la rue du Marché, la Grand-Rue, la place du Tilleul, la place

des Alpes, la place Saint-Denis et la place de l'Eglise. Pour mener à bien ce projet de réaménagement, la Ville a eu recours à des MEP, permettant à quatre équipes de professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes et ingénieurs) de travailler simultanément sur l'ensemble des secteurs. Un projet lauréat, porté par l'équipe interdisciplinaire emmenée par le bureau Urbanité(s) à Genève, a ensuite été sélectionné sur la base de l'analyse d'un jury d'experts et de recommandations des usagers.

PARTICIPATION ACTIVE DE LA POPULATION

Compte tenu des enjeux, la population a été invitée à s'impliquer activement dans ce processus. Cette démarche consultative s'est traduite par un sondage auquel 1851 personnes ont répondu, fournissant ainsi un diagnostic de la situation actuelle sur différents thèmes. Les résultats de ce sondage ont été remis aux équipes professionnelles pour guider leurs réflexions.

Ce sondage a aussi permis de constituer un groupe représentatif de 20 usagers chargé de suivre l'évolution du projet et de formuler des recommandations. Ce groupe comprenait 18 personnes tirées au sort parmi 471 volontaires, ainsi que 2 représentants du Groupement des commerçants Bulle-La Tour-de-Trême. Ils se sont réunis à quatre reprises, entre juin 2023 et septembre 2024, pour échanger avec les équipes et apporter leur connaissance des lieux. Fin octobre dernier, après 17 mois de travail, la Ville de Bulle a eu le plaisir de présenter le centre-ville de demain à la population.

UNE RÉALISATION PAR ÉTAPES DÈS 2027

Le réaménagement du centre-ville de Bulle est prévu en 8 étapes, chacune soigneusement conçue pour répondre aux enjeux d'une ville moderne, durable et attractive. La première étape portera sur des aménagements transitoires couvrant un large périmètre du centre-ville. Ceux-ci permettront de nouveaux aménagements qualitatifs pour encourager la population à s'approprier les nouveaux espaces piétons. Cette phase transitoire inclut des mesures destinées à dissuader le trafic de transit, tout en conservant une accessibilité au centre-ville historique. Elle propose également une nouvelle gestion du stationnement afin de garantir une attractivité améliorée pour les commerces.

Concrètement, cette première étape transitoire comprend notamment les mesures suivantes:

- la piétonnisation du passage de l'Union, de la place du Tilleul et du château, ainsi



- que de la place des Alpes;
- la piétonnisation annuelle de la partie sud de la rue de la Promenade;
- des aménagements sur les nouveaux espaces piétons;
- l'introduction du double sens de circulation à l'avenue de la Gare côté est;
- la plantation de 4 arbres sur la place des Alpes, dont un arbre majeur.

La phase transitoire commencera dès 2027, sous réserve de la validation des procédures usuelles. Les étapes d'aménagement ultérieures, qui concernent les secteurs de la Grand-Rue, de la place des Alpes, de la place et la rue du Marché, de la place du Tilleul, de la place Saint-Denis et de la place de l'Eglise, seront ensuite planifiées par le Conseil communal selon les moyens financiers de la Ville.

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES USAGERS

De manière générale, chaque étape de réa-

ménagement proposera des espaces généreux et conviviaux pour les piétons, permettant de nouvelles appropriations de l'espace public par la population et l'extension des terrasses des établissements publics, tout en préservant l'identité du centre-ville historique. Sur l'ensemble des secteurs concernés par le projet, la présence de végétation sera considérablement augmentée grâce à la plantation de nombreux arbres, dont deux arbres majeurs supplémentaires.

Le projet de réaménagement du centre-ville est un processus de longue haleine, qui s'étendra encore sur plusieurs années. A terme, sa réalisation permettra de répondre pleinement aux attentes de la population, exprimées lors de la démarche consultative, d'une ville plus verte, piétonne, animée, conviviale et accessible.

Le réaménagement du centre-ville de Bulle est prévu en 8 étapes, dès 2027, chacune soigneusement conçue pour répondre aux enjeux d'une ville moderne, durable et attractive.

INFOS

www.bulle.ch/amenagement

"Seniors

Les Cafés Seniors, pour tisser des liens

Les Cafés Seniors, c'est bien plus qu'un café, c'est un lieu de partage, de discussions et de sourires, où chaque rencontre est une nouvelle opportunité de tisser des liens. Prochains rendez-vous: 5 et 19 janvier, 9 et 23 février, de 14 h à 16 h 30, à la Résidence du Marché (rue du Marché 10, à Bulle).



Bulle Danse à l'Hôtel de Ville

«Bulle Danse» est l'occasion parfaite pour toutes et tous de se retrouver, danser, s'amuser et faire de nouvelles rencontres. Prochaines dates: 17 décembre 2024, 7 et 21 janvier, 4 février, 18 mars, 1^{er} et 15 avril 2025, de 14 h à 17 h, à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle.

Les Cafés Seniors de Bulle

Deux vendredis après-midi par mois, la Résidence du Marché, située rue du Marché 10 à Bulle, devient un lieu de convivialité et d'échange pour les seniors. Reportage.

Dans une ambiance détendue et chaleureuse, les Cafés Seniors, organisés par Jean-Paul et Nicole, deux agents de Bulle Sympa, offrent aux participant-e-s une parenthèse bienvenue en fin de semaine. C'est l'occasion de briser la solitude, de retrouver des ami-e-s ou d'en rencontrer de nouveaux. Depuis 2019, ces rencontres sont devenues un rendez-vous prisé de la population aînée de Bulle, et s'inscrivent dans le concept communal en faveur des seniors. Lancée par des agents Sympa, l'idée a tout de suite été soutenue par la Ville de Bulle.

Les Cafés Seniors ne sont pas que de simples moments pour boire un café, mais de véritables espaces de lien social. Les discussions sont le fil conducteur de ces après-midis. Pour Jean-Paul, l'un des deux organisateurs avec Nicole, «l'objectif principal est de se retrouver, discuter, papoter, et échanger». Ces moments sont ouverts à toutes et tous, sans inscription préalable, et réunissent des personnes de tout milieu, y compris des expatriés de Genève, Neuchâtel, voire de l'étranger comme Milan ou Paris. Certains viennent en couple, d'autres seul ou avec des amis, et beaucoup y trouvent de nouvelles amitiés. A l'image de ces deux dames qui s'étaient côtoyées à l'école à Lausanne et ont fait connaissance au hasard d'un Café Senior, des décennies plus tard.

«ICI, PAS DE CHICHIS, PAS DE CONTRAINTES»

Il n'y a pas d'activités spécifiques proposées. Jean-Paul souligne que les discussions suffisent à attirer les participants. Cette simplicité fait le succès des Cafés Seniors, avec en moyenne plus de vingt personnes présentes à chaque rencontre. Le cadre est détendu, sans prétention, et permet aux seniors de discuter de sujets variés, qu'il s'agisse de l'actualité, de souvenirs du passé ou des

réussites de leurs petits-enfants. «Ici, pas de chichis, pas de contraintes», précise Jean-Paul. Le plaisir est dans le contact humain, dans ces discussions autour d'une tasse de café ou de thé, toujours accompagnée de petites douceurs préparées avec plaisir par le cuisinier de la Résidence du Marché.

Les retours des participants sont très positifs. Pour certains, ces moments sont devenus une véritable bouffée d'air frais dans leur routine hebdomadaire. Et Jean-Paul de raconter l'anecdote de cette dame de 92 ans qui, à son grand regret, n'avait pas pu participer à l'une des séances car elle s'était envolée pour l'Australie afin de rendre visite à son petit-fils. Ce récit montre l'importance de ces rencontres dans la vie des seniors, qu'il s'agisse de se divertir, de se sentir entouré ou simplement de passer un moment agréable.

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

L'avenir des Cafés Seniors s'annonce prometteur. Les organisateurs espèrent pouvoir accueillir encore plus de monde, tout en conservant l'esprit de simplicité et de convivialité qui caractérise ces rendez-vous. Ces moments partagés, sans inscription ni engagement, sont une véritable réussite et répondent à un besoin important: celui de maintenir le lien social au sein de la communauté des seniors de Bulle.

Pour participer, rien de plus simple, il suffit de se rendre à la Résidence du Marché selon le programme établi. Les prochaines rencontres auront lieu les 15 et 29 décembre 2024, ainsi que les 5 et 19 janvier et les 9 et 23 février 2025, de 14 h à 16 h 30. Les informations détaillées sur les Cafés Seniors sont disponibles via plusieurs canaux:

- site internet de la Ville de Bulle: www.bulle.ch/seniors;
- pilier public de l'Hôtel de Ville de Bulle;
- flyers et affichages à la Résidence du Marché;
- renseignements directs auprès de Jean-Paul au 079 628 79 75, ou de la déléguée aux seniors de la Ville de Bulle, Mireille Niquille, au 026 919 18 17.

Les Cafés Seniors, c'est bien plus qu'un café, c'est un lieu de partage, de discussions et de sourires, où chaque rencontre est une nouvelle opportunité de tisser des liens.



Autour d'une table

Nouveauté dès le 1^{er} janvier 2025: sous l'impulsion de la Commission senior de la Ville de Bulle, huit restaurants réserveront une table «seniors», chaque jour de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h, afin de favoriser le lien social et de partager un moment convivial.

A Bulle: BulCentre (rue de la Sionge 37), Hôtel de Ville (Grand-Rue 7), La Promenade (rue de la Promenade 31), Le Rendez-Vous (rue de Vevey 6), Monsieur Blanc (route de Riaz 34), Urban Café (rue de Vevey 246).

A La Tour-de-Trême: Au Croissant d'Or (rue de l'Ancien-Comté 48), Hôtel de Ville (place de l'Hôtel de Ville 1).

Infos seniors

Abo Mobul découverte. Les seniors qui déposent définitivement leur permis de conduire sont invités à se présenter à la réception de l'Hôtel de Ville de Bulle (Grand-Rue 7) munis du courrier de l'OCN. Ils recevront un bon pour un abonnement découverte du réseau de bus urbain Mobul, valable 1 mois.

Formation informatique de base. Proposée aux habitants de notre commune ayant atteint l'âge de la retraite, débutant en informatique ou voulant actualiser leurs compétences, cette formation est mise sur pied en partenariat avec M. Théophile Burnet, d'Admin'facile (inscriptions obligatoires auprès de la déléguée aux seniors).

- Dates des cours (9 h 30 - 11 h 30): 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 8 et 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin 2025.
- Bâtiment administratif, rue du Château-d'En-Bas 33 à Bulle, salle «Gibloux».
- Obligation d'amener son ordinateur portable ou sa tablette. Groupe de 12 personnes, 1 personne par couple.
- Participation: 50 francs par personne (10 cours).

Journée «Bien vieillir en Gruyère». Organisée par le Réseau santé et social de la Gruyère, la 2^e journée d'information et d'échanges «Bien vieillir en Gruyère» aura lieu le 26 avril 2025 au CO de La Tour-de-Trême.

Concert d'André Schibler. 2 avril 2025, à 14 h 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle. Au programme: chanson française. Entrée libre.

Walking football «seniors». Rendez-vous pour une initiation le mercredi 19 mars 2025 à 10 h, sur le terrain synthétique de la zone sportive de Bouleyres.

Sorties en BusSympa. Programme disponible fin janvier 2025 sur notre site internet et au pilier public.

Jass. Parties de jass à la salle des musiques de la Résidence du Marché (rue du Marché 10, à Bulle). Prochaines dates: 18 décembre 2024 et 8 janvier 2025 à 14 h.

RENSEIGNEMENTS

Mireille Niquille, déléguée aux seniors

Tél. 026 919 18 17, LUN à MER: 8 h - 11 h 30 | 14 h - 16 h 30
mireille.niquille@bulle.ch

"Culture

Fermeture du musée en 2025

Le Musée gruérien fermera ses portes au public dès le **lundi 3 février 2025**, pour une durée approximative de deux ans. Cette fermeture est nécessaire pour faire place aux travaux d'agrandissement et de rénovation du site, ainsi que pour la mise à jour de ses équipements. Délocalisée, la bibliothèque poursuivra son mandat durant toute la durée des travaux.



Les Midis de Sainte-Croix

Un concert de musique classique le temps d'une pause de midi, c'est ce que proposent les Midis de Sainte-Croix. Représentations dans la chapelle de l'ancien Institut Sainte-Croix (rue du Marché 10) les vendredis **7 février, 14 mars, 16 mai 2025**, de 12 h 30 à 13 h 15. Entrée libre.

Programmation: www.bulledeculture.ch

Le Musée gruérien tire sa révérence

C'est une page qui se tournera bientôt pour l'emblématique institution bulloise. Cette dernière se prépare à une métamorphose profonde pour assurer son avenir, ouvrant de nouvelles perspectives pour le vivre-ensemble, la préservation du savoir, le partage et le questionnement des héritages culturels.

Afin de répondre aux attentes des différents publics et de garantir la pérennité de ses collections, le musée fermera ses portes au public dès le lundi 3 février 2025, pour une durée approximative de deux ans. Cette décision s'inscrit dans un projet nécessaire d'agrandissement et de rénovation du site, ainsi que la mise à jour de ses équipements.

UNE DERNIÈRE JOURNÉE FESTIVE

Avant de clore ce chapitre, le Musée gruérien propose un riche programme pour sa dernière journée d'ouverture, le dimanche 2 février. Le temps d'une matinée dédiée aux familles, l'institution se transformera en terrain de jeu avec l'animation *Bébé au Musée*, invitant les tout-petits à partager un moment privilégié avec leurs parents dans un environnement ludique et stimulant. L'après-midi, place au finissage de l'exposition du photographe Daniel Pittet – présent

S'il est prévu de fermer temporairement les portes du musée au début du mois de février, la bibliothèque assumera son rôle durant toute la durée des travaux.

pour l'occasion – et dont les troublants *Esprits de la montagne* ont enchanté les visiteurs tout au long de ces derniers mois. Pour terminer, un concert donné par la talentueuse violoncelliste Sara Oswald promet de faire vibrer une dernière fois les murs du musée avant transformation.

LA BIBLIOTHÈQUE POURSUIT SES ACTIVITÉS

S'il est prévu de fermer temporairement les portes du musée au début du mois de février, la bibliothèque assumera son rôle durant toute la durée des travaux. Espace d'apprentissage, de découverte et de partage pour les écoliers d'une part, outil pédagogique indispensable qui soutient les enseignants d'autre part, la bibliothèque garantira la continuité de ses services jusqu'à l'inauguration de la nouvelle structure. Le grand public, quant à lui, pourra également continuer à emprunter des livres, consulter des documents et participer aux nombreuses animations et ateliers proposés.

UNE DÉLOCALISATION EN VUE

Dans un premier temps, la bibliothèque poursuivra son mandat dans le bâtiment situé à la Condémine 25. Puis, pour permettre le bon déroulement des travaux, la bibliothèque prévoit à son tour de déménager durant l'été 2025. Les équipes travaillent sur un projet de délocalisation dans une structure située à proximité du site actuel et offrir ainsi un accès facilité aux écoliers bullois, notamment ceux du site scolaire de la Condémine. L'objectif est de rouvrir les portes d'une bibliothèque temporaire à l'horizon de la rentrée scolaire 2025-2026.

UN CHANTIER AMBITIEUX

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du Musée gruérien et de sa bibliothèque représentent un chantier d'envergure. Ils permettront notamment d'améliorer l'accueil des publics avec des infrastructures adaptées, mais également d'offrir de plus vastes espaces de lecture, d'étude, de médiation et d'exposition. L'institution bulloise rouvrira ainsi ses portes dans quelques années, arborant un visage renouvelé au service de la communauté. Forte de son nouvel écrin, elle pourra perpétuer ses missions:



promouvoir la culture pour tous, partager connaissances et questionnements et valoriser la richesse du patrimoine régional.

INFOS

Programmation détaillée: www.musee-gruerien.ch/agenda

Des locaux pour les musiques actuelles

La Ville de Bulle a inauguré cet automne les locaux de répétition dédiés aux groupes de musique, aménagés dans l'ancien abri PC de la halle de gymnastique de La Tour-de-Trême. La gestion de ces nouveaux espaces de création musicale a été confiée à l'association Réservoir, qui vise à promouvoir tous les paysages des musiques actuelles.

La création de ces locaux de répétition spécialement conçus pour les groupes de musiques actuelles marque une étape significative dans le soutien de la Ville de Bulle et de son Service de la culture à la scène musicale. Concrètement, cette nouvelle infrastructure apporte une aide bienvenue aux musiciennes et musiciens émergents de la région, souvent en manque de tels locaux.

Les travaux de réaffectation de l'ancien abri PC situé au sous-sol de la halle de gymnastique de La Tour-de-Trême, à la rue de la Perrière 3, ont pris fin le printemps dernier. Les clés de ces nouveaux espaces de création musicale ont alors été remises à l'association Réservoir. Maître

d'ouvrage, la Ville de Bulle a en effet confié la gestion des locaux à cette association bulloise créée en 2019 et dont l'objectif est de promouvoir la culture alternative régionale, en particulier les musiques actuelles.

LOCAL DISPONIBLE «À LA SESSION»

Outre quatre locaux de répétition de 29 à 35 m² à disposition des groupes, l'infrastructure comprend un local utilisé par Réservoir, des locaux techniques et de rangement, un réfectoire commun équipé d'une cuisine et des sanitaires. S'y ajoute un local disponible «à la session» pour quelques répétitions ou des préenregistrements, doté d'une sonorisation avec table de mixage, d'amplis guitare et basse, d'une batterie et de micros. La population a eu l'occasion de découvrir ces nouveaux locaux et de se plonger dans l'univers des musiques actuelles, le 28 septembre dernier lors d'une journée portes ouvertes.

INFOS

www.associationreservoir.ch



"Stationnement

Des nouveautés en 2025

Des modifications importantes seront apportées aux zones, aux tarifs et aux vignettes de stationnement. Objectif: permettre aux visiteurs et aux pendulaires d'accéder à la ville en voiture lorsque nécessaire, tout en encourageant ceux qui peuvent opter pour les transports publics ou des modes de déplacement doux à la faire.



Extension des horaires

Dès le 1^{er} janvier 2025, les horaires de paiement du stationnement sur le domaine public seront étendus: parquer son véhicule sera payant de 8 h à 12 h, puis de 13 h à 19 h (8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30 actuellement). Cette nouveauté vaut pour les jours ouvrables, le stationnement restant gratuit le dimanche et les jours fériés.

www.bulle.ch/stationnement

Stationnement: modifications des vignettes, des tarifs et des zones

Des modifications importantes vont être apportées en 2025 aux zones et aux tarifs de stationnement, ainsi qu'à la mise à disposition en ville de Bulle des autorisations de stationnement de longue durée «pendulaires» et «habitants» (vignettes).

Dans une ville et une région en pleine croissance, les enjeux liés à la mobilité sont essentiels. Depuis près de vingt ans, la Ville de Bulle a pour objectif un transfert modal nécessaire afin que tous les usagers puissent accéder au territoire communal et s'y déplacer par le moyen de transport le plus adéquat. Dans ce cadre, le Conseil communal a pris des décisions en matière de politique de stationnement, guidées tant par cet objectif que par des enjeux financiers. Toutes les mesures prises visent à permettre aux visiteurs et aux pendulaires de venir à Bulle en voiture lorsqu'ils y sont obligés, et à encourager ceux qui peuvent y venir à pied, en transports publics ou à vélo de le faire.

EXTENSIONS DE ZONES PAYANTES

Les extensions de zones payantes suivantes entreront en vigueur dès le 1^{er} mars 2025:

- extension de la zone payante au centre-ville de Bulle élargi, notamment sur les rues de Gruyères, Saint-Denis, de Vevey (depuis le giratoire du jet d'eau vers le

- centre-ville), des Remparts, le chemin des Chenevières et la rue de la Toula;
- le parking à l'arrière de la rue de l'école de la Condémine sera payant;
- les places de stationnement au chemin des Monts seront payantes;
- les places de stationnement au centre de La Tour-de-Trême seront payantes.

D'autre part, le parking de la Rochetta, au nord du terrain de football de La Tour-de-Trême, reste gratuit mais limité à 2 heures. Des changements de limitation du temps de stationnement seront appliqués dans certaines zones. Il est à noter que la durée de stationnement limitée à 1 h et plus reste très nettement majoritaire au centre-ville, où aucune diminution du temps de stationnement n'est prévue à ce jour. Quant aux plages horaires de paiement du stationnement sur le domaine public, elles seront les suivantes dès le 1^{er} janvier 2025: de 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h, du lundi au samedi (au lieu de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, du lundi au samedi). Le stationnement reste gratuit le dimanche et les jours fériés.

ZONES PAYANTES: CHANGEMENTS DE TARIFS

Les tarifs suivants seront appliqués dès le 1^{er} janvier 2025 pour les zones payantes existantes et dès le 1^{er} mars 2025 pour les extensions de zones payantes:

- centre-ville de Bulle et centre de La Tour-de-Trême: 2 francs/h;
- parkings des Crêts et de la Condémine (à l'est de l'école): 2 francs/h;
- parking des Abattoirs: 1,5 franc/h;
- parkings en ville (école de la Léchère,



- cimetière/Dardens, chemin des Monts et allée du cimetière): 1 franc/h jusqu'à 4 heures, puis 2 francs/h;
- parkings en périphérie (Bouleyres, stand de tir/Vaucens): 1 franc/h;
- parking Pâla/Usiniers (rôle de parking de covoiturage): 1 franc/h, maximum 5 francs/jour;
- parking des Albergeux: 1 franc/h, maximum 1 jour.

A relever que ces nouveaux tarifs sont comparables à ceux appliqués par des villes semblables à Bulle, comme par exemple Yverdon (1,8 franc/h), Vevey (2 francs/h) ou Sion (2 francs/h).

MODIFICATIONS LIÉES AUX VIGNETTES

Un autre volet du stationnement concerne l'attribution des vignettes pour les pendulaires et les habitants. De nouveaux critères effectifs à partir du 1^{er} janvier 2025 permettront d'optimiser cette attribution et d'inciter les usagers pouvant éviter de prendre leur voiture, soit moins de 30 minutes de déplacement combiné, à venir en transports publics. Ce changement donnera la possibilité aux pendulaires répondant aux critères d'attribution et ayant besoin d'une vignette d'en bénéficier plus facilement (suppression des listes d'attente) et de libérer des places de stationnement au centre-ville pour les visiteurs et les clients des commerces. De nouveaux parkings sont désormais accessibles aux détenteurs de vignettes: les parkings de la Pâla-Usiniers et de la Motta pour le secteur «I» et le parking de la Rochetta pour les habitants et les employés de La Tour-de-Trême dont le secteur «E» est étendu.

NOUVEAUX TARIFS

Au niveau financier, le Conseil communal a décidé d'augmenter les tarifs des vignettes, qui dataient de plus de dix ans. Cela représente une augmentation de 20%. Ainsi, le tarif pour la vignette «habitants» passe de 300 francs/an à 360 francs/an, celui pour la vignette «pendulaires» de 500 francs/an à 600 francs/an. Le rabais de 2 mois pour une vignette annuelle payée en une fois est maintenu. A noter que ces tarifs restent plus bas que dans d'autres villes similaires où la vignette pendulaire n'est pas toujours proposée (par exemple, il n'y pas de vignettes «pendulaires» à Fribourg).

Avec ces différentes mesures en matière de stationnement, tous les usagers pourront accéder au territoire communal. Elles permettront aux visiteurs et aux pendulaires de venir à Bulle en voiture, tout en encourageant les déplacements à pied, à vélo et en transports publics.

Sécurisation des sorties d'autoroute

D'ici à l'été prochain, l'Office fédéral des routes (OFROU) prolongera les bretelles de sortie d'autoroute depuis Vevey et Fribourg. Cette première mesure permettra de sécuriser les phénomènes de refoulement sur l'autoroute aux heures de pointe.

Les travaux de réaménagement de la jonction autoroutière de Bulle vont de l'avant. D'ici à l'été 2025, l'OFROU prolongera les bretelles de sortie d'autoroute, côté Préalpes et côté Jura. Plus larges et plus «lisibles» que les bandes d'arrêt d'urgence actuelles, ces voies longues de 800 à 900 mètres seront des sorties officielles et signalées comme telles. Cette première réalisation, prioritaire, permettra de sécuriser les files de véhicules qui remontent sur l'A12 aux heures de pointe. Parallèlement à cette mesure à court terme, le Canton de Fribourg allongera les présélections sur la branche Riaz du giratoire de la Sionge.

A moyen terme, soit à l'horizon 2029-2030, l'OFROU réalisera un «by-pass» dans le giratoire pour les véhicules en provenance de Vevey se dirigeant vers la route de contournement H189. De son côté, la Ville de Bulle mettra en service un passage sous la route de la Léchère en 2029-2030. Ce passage inférieur (en cours de travaux) permettra de prolonger la future ligne de bus urbaine Mobul jusqu'à la zone «Combes Nord» et d'assurer la desserte de cette zone, dès la fermeture de la branche Battentin dans le giratoire de la Sionge.

L'action coordonnée des partenaires permettra d'atténuer les problèmes de congestion observés depuis plusieurs années dans la zone du giratoire situé à proximité de la sortie d'autoroute. Des réflexions seront menées par le Canton et l'Association régionale la Gruyère (ARG) pour des mesures à plus long terme, en fonction de l'évolution du trafic et selon l'observation des mesures réalisées à court et moyen terme.



© CHIES, Spot Image, swiss topo, NPOC

"Mobilité

Mobul étend son offre

Le réseau de bus urbain Mobul poursuit son développement. Dès le 15 décembre, la ligne 201 sera prolongée jusqu'à Epagny, Vuippens et Marsens. Cette extension de l'offre s'accompagne de nouveaux horaires et d'un tarif unique sur l'ensemble du réseau de l'agglomération.



(Re)découvrir la ville à pied

Une nouvelle signalétique piétonne a vu le jour cet automne dans les rues bulloises. Composée de totems et de panneaux indicateurs, le dispositif vise à encourager la (re)découverte de la ville à pied, en guidant visiteurs comme habitants vers les principaux points d'intérêt.

Réseau urbain Mobul: prolongement de la ligne de bus 201 dès cet hiver

Après l'intégration de quatre nouvelles communes à l'Association de communes Mobul au début de l'année 2024, le réseau de bus de l'agglomération s'étend à son tour. La ligne 201 sera prolongée au sud vers Epagny, au nord vers Vuippens et Marsens.

Dès le 15 décembre 2024, l'Association de communes Mobul étendra son réseau de bus vers Marsens, Vuippens et Epagny. Dans l'attente du dépôt du Projet d'agglomération de 5^e génération (PA5) à la Confédération, en juin 2025, il s'agit de l'un des premiers effets du récent agrandissement de l'agglomération dont bénéficiera directement la population. La Commune d'Echarlens renonce pour le moment à intégrer le réseau de bus Mobul. Pour rappel, début 2024, les communes de Broc, Echarlens, Gruyères et

Marsens ont adhéré à l'Association de communes Mobul. Elles ont rejoint Bulle, Le Pâquier, Morlon, Riaz et Vuadens qui avaient constitué l'association en 2007.

PROLONGATION DE LA LIGNE 201

La ligne 201, qui s'étendait jusqu'ici de La Tour-de-Trême à Riaz, reliera Epagny à Marsens toutes les 15 minutes. Comme pour le reste de l'offre de Mobul, commandée conjointement avec l'Etat de Fribourg, ce sont les Transports publics fribourgeois (TPF) qui continueront à l'exploiter. Au sud, la ligne 201 sera prolongée vers l'arrêt «Epagny, Motel» et fera son terminus à «Epagny, Les Gattes» (devant l'école). Au nord, elle desservira nouvellement l'arrêt «Riaz, CO», puis fera une boucle pour rallier les arrêts «Vuippens, village» et «Marsens, village» qui constituera le nouveau terminus. L'arrêt «Echarlens, bifurcation», bien que situé sur le nouveau tracé de la ligne 201, ne sera pas desservi à la suite de la décision de la Commune d'Echarlens.

Quant à l'arrêt «Riaz, hôpital», il sera desservi toutes les 30 minutes dans les deux directions. L'HFR Riaz restera toutefois accessible toutes les 15 minutes en transports publics grâce à l'arrêt «Riaz, centre» qui est situé à moins de 300 mètres de l'entrée principale.

ADAPTATION DU TRACÉ DE LA LIGNE 202

De manière à garantir la stabilité de l'horaire tout au long de la journée, le tracé de la ligne 202, qui relie Morlon à Vuadens, sera légèrement raccourci. A Bulle, le bus ne circulera plus sur la rue Saint-Denis et sur la rue



de Gruyères, mais reliera directement la rue de Vevey à la rue Nicolas-Glasson. L'arrêt «Bulle, Place des Alpes» sera toujours desservi par les lignes 201 et 203 (Bulle, Bouleyres - Industrie) et l'arrêt «Bulle, Saint-Denis» par la ligne 201. Les voyageurs de la ligne 202 pourront ainsi toujours rejoindre ces arrêts moyennant un transbordement à la gare.

NOUVEAUX HORAIRES

Autre changement majeur dès le 15 décembre, les horaires seront ajustés afin d'améliorer les correspondances entre les lignes 201, 202 et 203, ainsi qu'avec le

RER Bulle-Romont-Fribourg. A la gare, tous les bus Mobul arriveront à l'heure pile, puis toutes les 15 minutes.

TARIF UNIQUE SUR TOUT LE RÉSEAU

L'agglomération va également étendre la zone tarifaire 30 de Frimobil aux nouveaux arrêts du réseau Mobul. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les voyageurs qui bénéficieront ainsi d'un tarif unique sur l'ensemble du réseau de bus de l'agglomération.

INFOS

www.mobul.ch et www.tpf.ch

La ligne 201, qui s'étendait de La Tour-de-Trême à Riaz, reliera Epagny à Marsens toutes les 15 minutes.

Nouvelle signalétique piétonne

Savez-vous qu'il faut 12 minutes à pied du château de Bulle à la zone sportive de Bouleyres? Une nouvelle signalétique piétonne guide les visiteurs et les habitants vers les principaux points d'intérêt de la ville.

Une nouvelle signalétique touristique piétonne, offrant une expérience enrichie aux visiteurs comme aux habitants, a fait son apparition cet automne dans les rues bulloises. Cette initiative vise à encourager la découverte de la ville à pied, en facilitant l'orientation grâce à un système moderne et intuitif.

Le nouveau dispositif se compose de 2 totems quatre faces - avec écrans numériques - positionnés à la place de la Gare et devant Espace Gruyère, ainsi que de 4 totems double face à la place du Marché, à la rue de la Sionge (devant la sortie du parking Bulle-Centre), devant le Musée gruérien et

au parking de Bouleyres. S'y ajoutent 177 panneaux indicateurs, répartis de manière stratégique à travers la ville. Totems et panneaux indicateurs guident les piétons vers les principaux points d'intérêt, tels que le château de Bulle, la zone sportive de Bouleyres et bien d'autres lieux emblématiques. Grâce à ces équipements, il est désormais plus facile de se déplacer et de découvrir les

Le nouveau dispositif se compose de 2 totems avec écrans numériques, ainsi que de 4 totems double face.

richesses culturelles et historiques de Bulle.

VALORISER LE PATRIMOINE URBAIN

Cette refonte de la signalétique touristique piétonne s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine urbain. La nouvelle signalétique s'accorde parfaitement avec les évolutions du parcours historique de la ville de Bulle, qui intègre depuis cette année de nouveaux lieux d'époque à découvrir. Ce circuit, comprenant 19 points d'intérêt, est présenté par le Musée gruérien et La Gruyère Tourisme. Grâce aux nouvelles plaquettes numérotées, les visiteurs peuvent explorer les curiosités de la ville, agrémentées d'informations historiques enrichissantes.

Ce nouvel aménagement s'inscrit dans une stratégie globale visant à améliorer l'accessibilité et le confort des déplacements en ville de Bulle, tant pour les habitants que pour les visiteurs.



"Vélo

50 francs offerts pour faire réparer votre vélo

La Ville de Bulle offre une subvention de 50 francs à ses citoyens pour la réparation ou la remise en état d'un vélo dans un commerce local. La demande de subvention et les autres aides sont à découvrir ici:

www.bulleverte.ch



Le saviez-vous?

La «Déclaration européenne sur l'utilisation du vélo», adoptée le 4 avril 2024, engage les membres de l'Union européenne à fournir le soutien technique et les financements nécessaires à la promotion du vélo.

(Source: <https://eur-lex.europa.eu/eli/C/2024/2377/oj>)

La Commission vélo mouille sa chemise

Des embûches pour les cyclistes, il y en a encore un certain nombre à Bulle. La population bulloise en a dressé l'inventaire lors de plusieurs stands au marché. Les membres de la Commission vélo ont enfourché leur vélo et sont partis explorer ces points faibles, en quête de solutions. L'occasion, aussi, de croiser le regard des usagers avec celui des planificateurs, et d'améliorer la compréhension réciproque. Reportage sur le terrain.

Un point sur l'itinéraire du jour, long de 6 kilomètres, et déjà la colonne se met en route. Les huit membres de la Commission vélo de la Ville de Bulle présents ce jour de septembre sillonnent la ville à travers des contextes très différents: un chemin de l'école apaisé, une route à fort trafic, une zone industrielle et le centre-ville. C'est que les points faibles à examiner sont disséminés un peu partout sur le territoire communal!



DU PARADIS À L'ENFER

L'exploration débute en douceur, à travers le quartier de la Léchère. Ici, on circule à 30 km/h, il y a peu de voitures, l'environnement est calme. Rien à dire, c'est agréable de rouler à vélo dans un tel contexte! Le contraste est marqué avec le lieu du premier stop, au pied du centre commercial Pôle Sud. Environ 20000 véhicules motorisés circulent tous les jours sur la route de Riaz. La traversée de cette route infernale a été signalée comme peu claire pour les cyclistes. Le premier constat tombe: «Si on doit s'arrêter aussi longtemps pour comprendre comment se comporter, ce n'est pas bon signe» Le marquage d'une petite flèche jaune sur le trottoir devrait aider les cyclistes à savoir par où passer.

LA MOINS MAUVAISE SOLUTION

A une encablure de là, le petit groupe marque une nouvelle pause. La sortie de la piste cyclable pour s'insérer dans le «rond-point du Mc Donald's» demande du cran. Le trafic est dense, il faut oser s'imposer. Les discus-



sions s'animent: «On ne comprend pas qui a la priorité, c'est dangereux!» Différentes solutions sont passées en revue: un cédez-le-passage pour les cyclistes, un marquage rouge au sol. Hélas, aucune n'est vraiment satisfaisante. Finalement, on s'accorde sur le fait que la solution actuelle est la moins mauvaise, mais qu'elle est réservée aux cyclistes expérimentés. Pour les personnes moins aguerries, il faut un itinéraire alternatif à l'écart du trafic. Ça tombe bien, une nouvelle carte vélo sera bientôt publiée!

UNE TRANSFORMATION QUI PREND DU TEMPS

En direction de Riaz, on apprécie le confort et le sentiment de sécurité donnés par la nouvelle piste mixte vélos-piétons. Arrivés aux limites du territoire bullois, elle s'interrompt soudainement. Le représentant du Canton explique: une prolongation est prévue, mais les calendriers sont un peu décalés entre les deux communes.



Le long de la rue de l'Etang, les bandes cyclables paraissent un peu minimalistes dans ce contexte industriel. L'amélioration est déjà planifiée par les services de la Ville, notamment en lien avec les nouveaux quartiers qui se développeront dans les alentours. La réalisation prendra toutefois un peu de temps: il y a des questions foncières à résoudre, et le Conseil général a décidé de mettre la priorité financière ailleurs.

SUR LE TERRAIN, ET DANS LES TÊTES

La visite de terrain se poursuit. Ici, une bordure de trottoir n'est pas abaissée. Là, un obstacle obstrue le passage. Plus loin, un pictogramme vélo pourrait être marqué sur la chaussée pour clarifier la situation. L'ingénieure de ville adjointe prend des notes. Ce sont parfois de petites choses qui permettent d'améliorer la situation sur le terrain.

La transformation doit toutefois aussi se produire dans les têtes: «Quand je prends le contresens cyclable à la rue de la Sionge, je me fais souvent insulter par les automobilistes. C'est la même chose sur le chemin de la Pépinière avec les piétons. Pourtant, je suis dans mon bon droit!» Partager l'espace public entre tous les utilisateurs, ça passe souvent par des solutions techniques, mais c'est aussi une question d'apprendre à vivre ensemble...

La petite reine de leur cœur



Nicole
Cycliste du quotidien

«Pour moi, le vélo est un moyen de transport utilitaire, pour se déplacer tous les jours. J'utilise un vélo musculaire et suis toujours très concentrée et attentive quand je roule.»



Kléa et Vincent
Cyclistes enthousiastes

«Le vélo et la qualité de vie sont indissociables, surtout à Bulle qui est une ville idéale pour le vélo!»

"Bulle verte"

S'engager pour la transition énergétique

Vous souhaitez vous engager en faveur de la transition énergétique? La Ville de Bulle vous soutient par le biais de subventions allouées à la mobilité douce, au report modal et à l'efficacité énergétique des bâtiments. Ces offres s'adressent aux personnes domiciliées dans la commune de Bulle et aux propriétaires de bâtiments situés sur le territoire communal.

Accroche-toi

Subventions et plateforme collaborative



WWW.BULLEVERTE.CH

Bulle, à nouveau Cité de l'énergie Gold

Première ville fribourgeoise à obtenir le label Cité de l'énergie en 2007, la Ville de Bulle a affirmé cet esprit pionnier en décrochant la certification Gold en 2020. Cet automne, après un processus de réaudit de six mois, la Ville de Bulle a confirmé son label Gold, plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe. Ce prix récompense l'engagement des autorités communales pour leur politique énergétique responsable et durable.

Ce label a été obtenu grâce à des actions concrètes menées depuis des années par la Ville et la société Gruyère Energie SA, déléguée à l'énergie, dans le but de décarboner la société.

L'HISTORIQUE

La Ville de Bulle s'engage depuis des décennies dans une volonté d'anticiper et de réussir sa transition énergétique. Ses actions dans le domaine sont récompensées depuis 2007, année où elle a obtenu le label Cité de l'énergie. Cette certification a été renouvelée à trois reprises, en 2011, 2015 et 2019. Grâce à ses bons résultats, la Ville de Bulle a déposé sa candidature pour le label Cité de l'énergie Gold, obtenu en 2020.

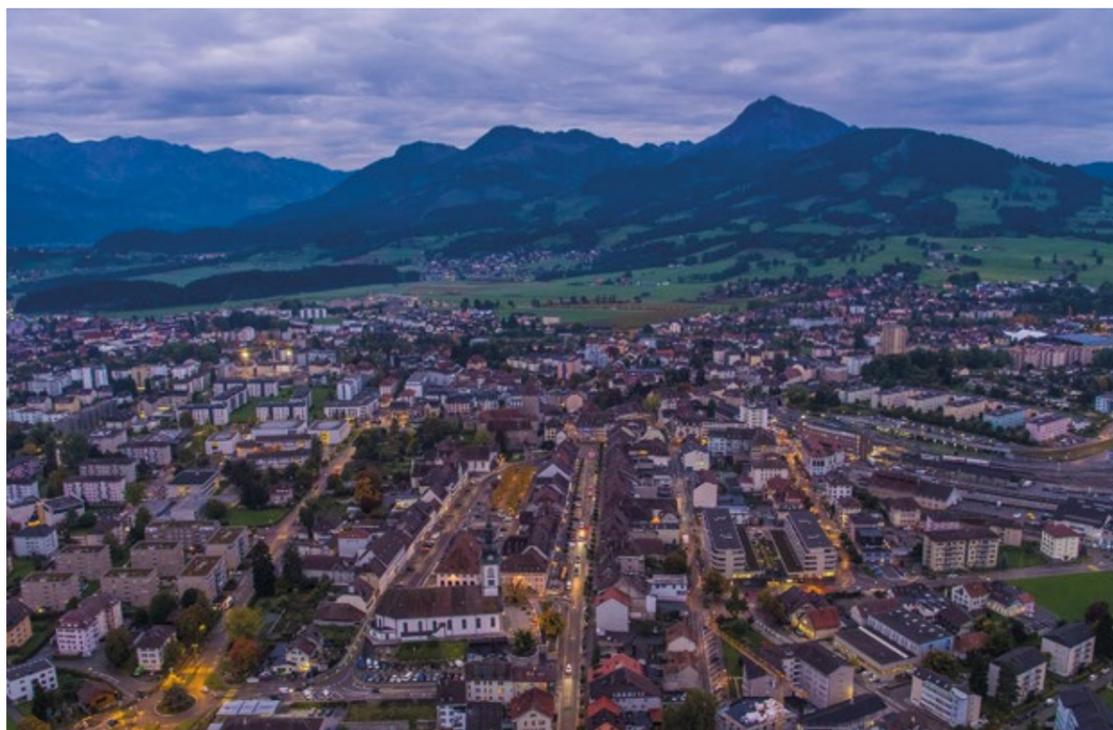
LE LABEL GOLD

Cette certification attribuée par l'Association European Energy Award est réservée aux meilleures villes détentrices du label Cité de l'énergie. Les villes candidates doivent avoir mis en œuvre ou planifié au minimum 75% des actions dans six domaines: le développement et la planification urbaine et régionale, les bâtiments et installations communales, l'approvisionnement en énergie et la gestion des déchets, la mobilité, l'organisation interne ainsi que la collaboration et la communication.

LES ACTIONS

Ainsi, la Ville de Bulle a mis en œuvre 79,3% de son potentiel d'actions, soit une progression de 25% en 17 ans. En collaboration avec Gruyère Energie SA, le plan d'actions a été renouvelé pour poursuivre le développement de la politique énergétique de la commune.

Durant la période évaluée, de nombreuses réalisations concrètes ont permis une amélioration de la situation. Un programme de subventions communales (*bulle-verte.ch*) a été mis en place. Le réseau de chauffage à distance (plus de 90% de parts renouvelables) a poursuivi son expansion sur le territoire bullois et a permis d'éliminer l'énergie fossile des bâtiments communaux.



Les mesures d'économies d'énergie initiées lors de la crise énergétique ont été maintenues. La production solaire photovoltaïque a plus que doublé pour atteindre une part de 13% de la fourniture d'énergie. Cette amélioration notable a été possible grâce à l'investissement de nombreux citoyens et au développement important du parc solaire de Gruyère Energie SA sur le territoire communal (un tiers de la production solaire totale).

Par ailleurs, le plan directeur de l'éclairage public, qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie et la sécurité durant la nuit, continue d'être suivi par les autorités communales, tout comme, au niveau de la mobilité douce, avec le déploiement de la voie verte.

LA SUITE

Cet engagement se concrétisera dans les prochaines années par plusieurs mesures visant la transition énergétique et la protection du climat. Il est notamment prévu de mettre à jour le registre des bâtiments pour avoir une meilleure image de la consommation énergétique du parc immobilier bullois et pour définir une stratégie d'assainissement. Ce secteur représente un tiers de la consommation énergétique en Suisse.

Le déploiement de compteurs intelligents, aussi appelés *Smart Meters*, mené par Gruyère Energie SA, prévoit l'installation et le remplacement de plusieurs milliers de dispositifs sur le territoire bullois d'ici au 31 décembre 2027. Cela permettra une meilleure gestion de l'énergie.

Dans une démarche constante d'innovation, plusieurs projets sont en cours chez Gruyère Energie SA, notamment pour diversifier l'approvisionnement en chauffage à distance grâce à Géothermie Préalpes SA, ainsi qu'avec la future centrale de cogénération de Panney et la valorisation de la chaleur issue de la station d'épuration de Vuippens. Par ailleurs, la centrale de production de Gruyère Hydrogen Power SA, spécialisée dans l'hydrogène vert, a été inaugurée en septembre (*voir* Le bulletin de juin 2024).

En matière de mobilité, l'objectif est de décarboner les lignes de bus Mobul d'ici à 2028. Il est également prévu de rénover le Musée gruérien et de formaliser les engagements de la commune pour l'énergie, le climat et le suivi du label Cité de l'énergie.

LE RÔLE DE GRUYÈRE ÉNERGIE SA

Acteur majeur de la transition énergétique dans le district, Gruyère Energie SA s'acquitte de ce partenariat «gagnant-gagnant» qui dure depuis plus de dix ans. En tant que déléguée à l'énergie de la Ville de Bulle, la société apporte son expertise en matière d'énergie, d'infrastructures et de conseils.

Gruyère Energie SA assure notamment le suivi énergétique sur le territoire communal, organise et planifie les séances du Comité de pilotage énergie. L'organisation en place permet de garantir la continuité de la politique énergétique menée et de développer de nouveaux projets pour un avenir énergétique durable en ville de Bulle.

PLUSIEURS DÉFIS

Cette confirmation du label Gold apparaît comme une reconnaissance et un encouragement pour tous les acteurs bullois impliqués dans la politique énergétique, ainsi que pour les autorités. Ce prix pousse à maintenir et à pérenniser les efforts pour le futur. Cette volonté s'inscrit dans les grands défis énergétiques à relever, que ce soit à l'échelle régionale, cantonale ou nationale.

INFOS

www.bulle.ch/energie



"Actualités

Au calendrier de l'Avent

11.12 → 16 h - 19 h

T'es en gare?

Le «T'es en gare», c'est du thé, des biscuits et autres friandises, des animations et beaucoup de chaleur humaine! Sur la place de la Gare.

www.jeunesse-bulle.ch/les-evenements

19.12 → 22.12

Marché de Noël des artisans

L'occasion de découvrir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle, les créations d'artisans locaux passionnés.

Facebook «Marché des artisans de Bulle»

20.12 → 25.12 | 17 h 30 - 22 h

Festival des soupes

Transformées en lieu de rencontre pour toutes et tous, les Halles bulloises proposent une soupe (gratuite) préparée et servie par des bénévoles et des associations.

Facebook «Festival des soupes Bulle»

Animation

«Quartiers en lumière»

Le projet «Quartiers en lumière» propose en décembre des ateliers de bricolage et des lieux d'accueil et de partage tout public en ville de Bulle. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre les Services communaux de l'enfance et de la jeunesse, de l'intégration, de la culture et des seniors.

Durant les trois semaines précédant Noël, les services mentionnés vont à la rencontre de la population en proposant, dans cinq quartiers différents, des moments conviviaux autour de gâteaux, de thé chaud, de bricolage et autres animations. Si les quartiers de la Sicoop (4.12), du Verdel (7.12), de la gare (11.12), des Granges (14.12) et de la Léchère (18.12) ont été choisis dans un but de proximité avec les habitant-es, toute personne souhaitant y participer est la bien-



venue. Il sera proposé aux habitant-es des quartiers de préparer des cakes ou des biscuits à apporter lors de l'évènement. Sur place, jeunes et moins jeunes pourront également confectionner un bricolage qui permettra de décorer le quartier. Cette animation, qui se veut rassembleuse et conviviale, est une belle occasion d'apprendre à mieux connaître ses voisin-es!

Espaces verts

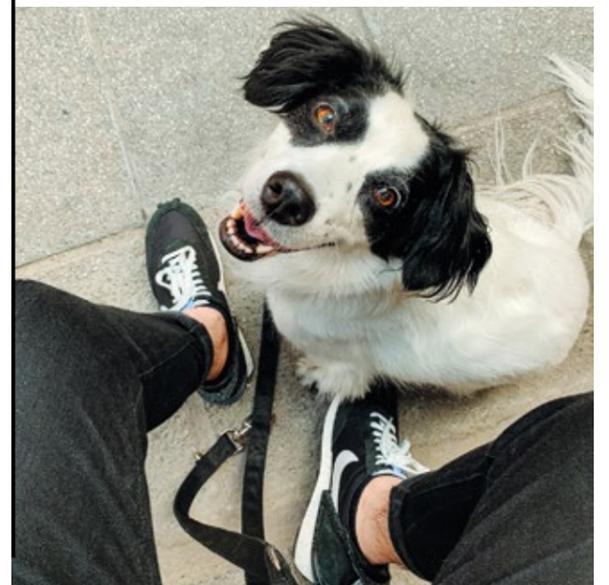
Sensibilisation à la propreté canine

Le Centre d'entretien de la Ville de Bulle souhaite sensibiliser les propriétaires de chiens à l'importance de maintenir nos espaces publics propres.

Les déjections canines sont un problème récurrent dans de nombreuses villes et de nombreux villages, et Bulle n'y échappe malheureusement pas. Pour y remédier, nous invitons chaleureusement les propriétaires à ramasser systématiquement les excréments de leurs chiens. Ensemble, faisons de notre ville un endroit propre et agréable pour tous! Ramasser les déjections de nos chiens est un geste simple mais essentiel pour préserver la propreté de nos rues, parcs et trottoirs. Laisser ces déjections dans l'espace public non seulement dégrade notre environnement, mais favorise aussi la propagation de maladies.

Pour faciliter cette démarche, des distributeurs de sacs ramasse-crottes sont installés dans les parcs, sur les trottoirs et dans d'autres lieux stratégiques de la ville. En tant que propriétaires de chiens, vous êtes les premiers acteurs du changement. En adoptant de bonnes pratiques et en ramassant systématiquement les déjections de votre animal, vous contribuez à créer un environnement plus sain et agréable pour tous. Nous comptons sur votre soutien et votre engagement pour faire de Bulle une ville exemplaire en matière de propreté et de respect de l'environnement.

Laisser ces déjections dans l'espace public favorise la propagation de maladies.



Le saviez-vous?

Des toilettes accueillantes en ville

Plusieurs restaurants de la ville de Bulle mettent à disposition leurs WC gratuitement, sans obligation de consommer. Le concept de «toilettes accueillantes» a pour objectif de mettre à disposition de la population des lieux d'aisance, en complément aux WC publics existants.

A ce jour, les établissements participant à cette démarche sont le Café de la Promenade, la Brasserie Le Moderne, le Centre de tennis de Bulle et Espace Gruyère. Un autocollant apposé sur leur porte d'entrée signale cette possibilité.

INFOS

Carte des toilettes accueillantes:
www.bulle.ch/wcpublics



Déchets

Déchetteries: nouveaux horaires



Les horaires d'ouverture des déchetteries de Palud à Bulle et de Pra Bosson à La Tour-de-Trême seront harmonisés et quelque peu étendus.

Voici les nouveaux horaires en vigueur dès janvier 2025, valables en été comme en hiver:

Déchetterie de Palud (Bulle)

Mardi: 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 18 h
Mercredi: 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 19 h
Vendredi: 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 18 h
Samedi: 8 h 30 - 12 h | 13 h 15 - 16 h 30
Fermé: lundi et jeudi

Déchetterie de Pra Bosson (La Tour-de-Trême)

Mardi: 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 19 h
Jeudi: 8 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 18 h
Samedi: 8 h 30 - 12 h | 13 h 15 - 16 h 30
Fermé: lundi, mercredi et vendredi

INFOS

www.bulle.ch/collectedesdechets



Intégration

Les événements 2025

«Bulle en couleurs» et la Fête des voisin-es reviennent en 2025 pour encore plus de fête et de partage.

Bulle en couleurs: 25 mai

La fête des cultures «Bulle en couleurs» aura lieu le dimanche 25 mai au parc du Cabalet. Au programme de cette 4^e édition: livres et contes, danse, musique live, DJ, spectacle, jeux et activités pour les enfants... et de quoi régaler ses papilles!

Fête des voisin-es: 23 mai

La Fête des voisin-es est une invitation à partager un moment convivial entre habitantes et habitants des différents quartiers de Bulle.



Jeunesse

Rencontre au sommet entre jeunes et patron-es

Le Service enfance-jeunesse de la Ville de Bulle (SEJB) s'est à nouveau allié à la Fédération patronale et économique (FPE) pour proposer un projet original: les «Walk Working». Cet événement a réuni 10 entreprises gruériennes et 17 jeunes lors d'un après-midi combinant marche en montagne et entretiens professionnels.

Rencontrer son ou sa futur-e employeur-e, ou apprenti-e, lors d'une marche en montagne? C'est le concept des «Walk Working» qui, le 27 septembre dernier, a revisité les codes de l'entretien d'embauche. L'idée était de donner l'occasion aux entreprises comme aux jeunes d'apprendre à se connaître lors d'une parenthèse au vert.

La randonnée a permis des échanges bienvenus pour se mettre à l'aise de part et d'autre.

La randonnée d'une petite heure, qui a amené le groupe au chalet de la Grande Cithare sous une pluie battante, a permis des échanges informels et personnels bienvenus pour se mettre à l'aise de part et d'autre. Le cadre, les paysages et l'effort physique commun ont favorisé l'émergence d'une expérience humaine au-delà des titres et fonctions. Une fois arrivé au chalet, chaque jeune a eu l'occasion de se présenter de manière plus formelle à deux patron-es, durant de courts entretiens. Les jeunes comme les entreprises se sont montrés convaincus par ce nouveau projet qui fait suite aux rencontres «patrons-jeunes» qui existaient déjà sous le nom de «Speedworking».



Santé et social

Besoin d'aide?

Réunies sous l'appellation RES-SOURCES, six associations reconnues dans le canton de Fribourg sont désormais présentes dans un même lieu à Bulle, rue de Gruyères 21: Solidarité femmes Fribourg - centre LAVI, Point Rencontre Fribourg, Office familial Fribourg, EX-pression, espacefemmes-frauenraum et l'Association pour l'Education Familiale. Elles vous soutiennent dans les domaines suivants:

soutien à la parentalité, conseils éducatifs;

conseil conjugal, médiation familiale, soutien aux enfants et adolescent-es lors de maladie d'un parent, deuil, séparation, etc.;

accueil et encadrement pour maintenir les liens lors de séparation conflictuelle;

ateliers de renforcement de l'estime et connaissance de soi destinés aux femmes;

soutiens d'urgence et accompagnement lors de violence domestique, aide aux victimes (centre LAVI);

prévention de la violence et gestion des émotions auprès des auteurs-trices de violence.

Renseignements et rendez-vous directement auprès des associations.

RES-SOURCES

Nouveau foyer de jour

Nouvelle structure ouverte depuis janvier 2024, le foyer de jour «Le Rindè-vo», à la rue du Pays-d'Enhaut 25 à Bulle (à côté du Foyer de Bouleyres), est un service complémentaire aux services d'aide et de soins à domicile et une alternative à un placement définitif dans un EMS. Il a pour mission d'accueillir, durant la journée, des personnes âgées vivant à domicile mais ayant besoin d'encadrement. Ses objectifs sont:

favoriser le maintien de l'autonomie de la personne accueillie afin qu'elle puisse poursuivre son existence à domicile;

soulager l'entourage de la personne âgée;

rompre l'isolement à domicile et favoriser l'intégration sociale.

Chaque jour, Le Rindè-Vo (Le Rendez-vous en patois) propose des collations et un dîner préparés avec soin et partagés dans une ambiance conviviale. Des activités adaptées aux capacités des hôtes rythment les journées d'accueil. Il est prévu qu'il soit à terme ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Les transports sont organisés par les Foyers si nécessaire, sur la base d'un forfait. L'organe de coordination du Réseau santé et social de la Gruyère (RSSG) est le premier interlocuteur au 026 919 00 19.

INFOS

www.rssg.ch

Sport

Foot Dimanche pour toutes et tous

Les terrains synthétiques de football de la zone sportive de Bouleyres sont ouverts à toutes et tous, chaque dimanche après-midi de 14 h à 16 h.

Cette initiative a pour but d'encourager l'activité physique et de donner accès aux infrastructures sportives à la population bulloise. Elle s'inscrit dans la continuité de l'événement FriTime destiné aux jeunes dès 12 ans et vise à promouvoir l'activité physique et à permettre à l'ensemble de la population de profiter d'infrastructures sportives de qualité en ville de Bulle. Pour rappel, FriTime donne accès aux salles de sport de la Condémine chaque dimanche de 14 h à 16 h durant la saison hivernale. Au programme: des activités (gratuites) sportives et culturelles.

INFOS

www.bulle.ch/evenementsville

Bull'Bouge: dimanche 18 mai

En collaboration avec la Fête de la danse, Bull'Bouge vous donne rendez-vous le dimanche 18 mai 2025 à la zone sportive de Bouleyres. Cet événement ouvert à toutes et tous met à l'honneur le mouvement, l'alimentation saine et la mobilité douce.

Chaque printemps, Bull'Bouge s'inscrit dans le cadre du «Duel intercommunal Coop de suisse bouge» et offre une journée portes ouvertes où les clubs locaux proposent démonstrations et initiations pour promouvoir leurs sports. Venez bouger, découvrir et participer à cette journée festive et dynamique!



"Jeunesse

20 ans d'engagement pour la jeunesse

Depuis 2004, l'équipe du Centranim, puis du Service enfance-jeunesse (SEJB), s'engage au quotidien pour le développement harmonieux des enfants et des jeunes de Bulle et environs. Retour en images sur les festivités des 4 et 5 octobre dernier qui ont marqué le 20^e anniversaire du SEJB, ce grand frère qui joue un rôle essentiel de soutien, d'information et de prévention.



Jeu: découvrez le lieu de la photo mystère

Découvrez le lieu de la photo mystère au bas de cette page et gagnez un bon d'achat de 100 francs auprès des commerçants locaux. La dernière photo mystère (Le bulletin N° 43, juin 2024) était celle du bâtiment de la rue de la Condémine 43 qui fut le siège de la brasserie Collaud (plus d'informations ci-dessous).

20 ans au service des enfants et des jeunes, ça se fête!



Le coin des archives

La dernière photo mystère

Cette tête de cheval appartient au bâtiment de la rue de la Condémine 43, sur lequel elle est accompagnée d'une tête de bœuf.



Actuellement transformé en habitations, ce bâtiment construit au milieu du XIX^e siècle fut le siège de la brasserie Collaud. En 1905, il est vendu à la brasserie Beaugard de Fribourg, en pleine expansion, et en devient un dépôt. Il abrite également une glacière approvisionnée en glace naturelle récoltée sur l'étang de Bouleyres, seul moyen alors de garder la bière au frais l'été et ceci jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Découvrez le reste de l'histoire de ce bâtiment et de sa glacière sur le site de la Ville de Bulle.

ARTICLE COMPLET

www.bulle.ch/archivescommunales

Photo mystère du Bulletin

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le nom de la rue dans laquelle se tient la personne qui a pris cette photo. Le gagnant ou la gagnante sera averti(e) personnellement. Prix: un bon d'achat de 100 francs auprès des commerçants locaux. M. Pascal Briccafiore, à Bulle, a gagné le concours de la dernière édition après tirage au sort.

Envoyez le talon-réponse rempli à:
Ville de Bulle, Grand-Rue 7, CP, 1630 Bulle
bulletin@bulle.ch

Nom/prénom:

Adresse:

Réponse:

